

SÉANCE DU 2019-12-02

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 2^e jour du mois de décembre deux mille dix-neuf à dix-neuf heures trente minutes, s'est tenue la séance régulière des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présent : Monsieur le Maire JEAN-CÔME LÉVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : AUBERT TURCOTTE, PAUL-ANDRÉ FILLION, LOUISETTE BÉRUBÉ, JULIE POTVIN, GEORGES BARRETTE et SERGE IMBEAULT. Le secrétaire-trésorier et directeur général est également présent à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU 02 décembre 2019

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal du 2019-11-04
3. Lecture et adoption des comptes du mois.
4. Période de questions sur les comptes du mois.
5. Patinoire, 15 décembre 2019
6. Achat de clous pour la niveleuse John Deere
7. Peigne pour 12 roues
8. Glissière de sécurité
9. Réaménagement de l'hôtel de ville
10. Adoption de la politique familiale
11. Programmation de la TECQ
12. Don
13. Correspondance.
14. Varia
15. Période de questions.
16. Levée de l'assemblée.

2019-12-207

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Paul-André Fillion d'adopter l'ordre du jour.

2019-12-208

2. Adoption du procès-verbal du 2019-11-04.

Madame la conseillère Louisette Bérubé propose appuyée par madame la conseillère Julie Potvin et résolue unanimement d'adopter le procès-verbal du 11 novembre tel que rédigé.

2019-12-209

3. Lecture et adoption des comptes du mois

AIR LIQUIDE	88.25
ALIMENTATION N.M. INC.	10.35
ALLIANCE FORESTIÈRES NEMTAYÉ	1 576.84
ANDRÉ ROY ÉLECTRIQUE INC	144.87
BRANDT MONT-JOLI	589.73
BUANDERIE-NETTOYEUR DE L'EST	103.50
CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS, AVOCATS	5 066.90
CARQUEST PIECES D'AUTOS	442.75
CENTRE DU CAMION J.L. INC.	607.85
DICOM EXPRESS INC.	14.37
DIDIER DODGE CHRYSLER INC.	98.03
ÉLECTRICITÉ GARON INC.	816.91
EPBOFFICE.COM	198.91
FONDS D'INFOSUR LE TERRITOIRE	24.00
YVETTE GAGNON	250.00
GARAGE YVAN THIBAUT	86.74
GROUPE ARCHITECTURE MB INC	5 987.54
GROUPE YVES GAGNON	218.97
HARNOIS ÉNERGIE	4 911.39
HYDRO QUEBEC	2 224.80
IDNUM TECHNOLOGIE	1 379.70
KALEIDOS	3 104.33
LABORATOIRE BSL	206.96
LES ENT. L.MICHAUD & FILS (1982)	9 823.78
LES POMPES À EAU LS-MARIE BOUC	10.95
LES PRODUITS MÉTALLIQUES A.T. INC.	702.45
JEAN-CÔME LEVESQUE	49.50
LIBRAIRIE D'AMQUI INC.	7.25
MAURICE BÉLANGER PAYSAGISTE	507.36
MESSER CANADA INC	16.04
MRC DE LA MATAPÉDIA	4 496.77
NORTRAX QUÉBEC INC	101.59
ORGANISME DE BASSIN VERSANT	238.00
PG SOLUTIONS INC	129.35
RÉNO-VALLÉE INC.	389.77
TELUS	58.01
VALCOURT FORESTIER	45.88

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Georges Barrette et résolue unanimement d'adopter les comptes du mois de novembre 2019 pour un total de 44 730.39\$ et en autorise le paiement.

4. Période de questions sur les comptes du mois

Monsieur le maire et monsieur le directeur général répondent aux questions du public.

2019-12-210

5. A) Patinoire, Ouverture 15 décembre 2019

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par madame la conseillère Louise Bérubé et résolue unanimement d'ouvrir le centre des loisirs et la patinoire pour la saison 2019-2020 à compter du 15 décembre 2019.

B) Embauche d'un concessionnaire

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement d'embaucher monsieur Sébastien Gagnon comme concessionnaire de la patinoire pour la saison 2019-2020 au salaire de 1500.00\$ par deux semaines.

2019-12-211

6. Achat de clous pour la niveleuse John Deere

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par monsieur le conseiller Paul-André Fillion et résolue unanimement d'acheter des clous pour les pneus de la niveleuse.

2019-12-212

7. Peigne pour 12 roues

Monsieur le conseiller Georges Barrette propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement d'acheter un peigne pour le camion 12 roues.

2019-12-213

8. Glissière de sécurité

Madame la conseillère Louise Bérubé propose appuyés par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement de déposer une demande au ministère des transport pour la construction d'une glissière de sécurité dans la courbe de la ferme Vital Dubé.

2019-12-214

9. Réaménagement de l'hôtel de ville

Monsieur le conseiller Paul-André Fillion propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement de faire une demande d'aide financière pour le réaménagement de l'Hôtel de ville.

2019-12-215

10. Adoption de la politique familiale

Attendu que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand a effectué la mise à jour de sa Politique familiale municipale (PFM) et qu'elle a élaboré un nouveau plan d'action s'échelonnant de 2019 à 2022, conformément aux besoins exprimés par les familles de la municipalité lors d'une consultation publique par sondage.

Par conséquent Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Georges Barrette et résolue unanimement d'adopter la Politique et le plan d'action famille 2019-2022 de Saint-Léon-le-Grand. Cette politique sera un document de référence important au cours des prochaines années et le plan d'action sera réalisé au cours des 36 prochains mois en collaboration avec divers partenaires du milieu en vue d'accroître le bien-être des familles de la municipalité.

2019-12-216

11. Programmation de la TECQ

Attendu que La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Par conséquent monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par madame la conseillère Louise Bérubé et résolue unanimement que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme

fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°01 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n°01 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

2019-12-217

12. don

Le conseil municipal n'a accordé aucun don.

2019-12-218

13. Correspondance

La correspondance est lue.

14. Varia

Il n'y a pas de varia

15. Période de questions

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens présents à la séance.

2019-12-219

16. Levée de l'assemblée.

Monsieur le conseiller Paul-André Fillion propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Imbeault et résolue unanimement de lever la séance.

Jean-Côme Levesque, Maire

Jean-Noël Barriault, Directeur
général et secrétaire-trésorier